



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 11 mars 2002

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 28 Février 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 12 Mars 2002

**PLACE DE LA BRECHE : Lancement d'un appel d'offres pour
des prestations de service topographiques et de recensement des
réseaux**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme
Marie-Edith BERNARD, M. Rémy LANDAIS, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle
RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M.
Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck
GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie
LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle
CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Bernard JOURDAIN donne pouvoir à M. Michel PAILLEY.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 mars 2002

DELIBERATION D20020059

AMERU

**PLACE DE LA BRECHE : Lancement d'un appel d'offres pour
des prestations de service topographiques et de recensement des
réseaux**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Lors de sa séance du 17 septembre 2001, le Conseil Municipal a approuvé le lancement de la procédure des marchés de définition destinés à nous éclairer sur les hypothèses d'aménagement à retenir pour la place de la Brèche.

Cette procédure comporte une phase de réflexion collective qui va s'engager à partir d'avril prochain et sera suivie d'une deuxième phase dite de production individuelle qui verra chaque équipe proposer la transcription spatiale du programme tel que nous l'aurons arrêté à l'issue de la 1^{ère} phase.

Cette 2^{ème} phase nécessitera que nous puissions fournir aux équipes retenues un lever topographique et un recensement des réseaux aériens et souterrains afin de leur permettre d'exprimer leurs propositions sur une base fiable commune.

Par conséquent, nos services techniques ont préparé un dossier de consultation des entreprises destiné à être soumis à une procédure d'appel d'offres ouvert en vue de la passation d'un marché de prestations de services topographiques et de recensement des réseaux divers existants sur la place de la Brèche et à ses abords immédiats, conformément aux dispositions du code des marchés publics.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les dossiers de consultation des entreprises ci-annexés relatifs aux prestations de service suivantes:

 - la réalisation d'un lever topographique,

 - le recensement des réseaux,

- autoriser le Maire à lancer les appels d'offre et à signer les marchés à intervenir,

- imputer les sommes correspondantes au budget principal : Chapitre 908, Fonction 8241, Compte 2031.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Excusé :

le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)